

Publié par la Cie. d'Imp.

EDITION QUOTIDIENNE

OSCAR McDONELL, Directeur

10eme ANNEE No. 226

OTTAWA, MARDI, 9 AVRIL 1889

LE NUMERO: 2 CENTIMS

LE CANADA

Prix de l'abonnement... 10e ANNEE No. 226

BUREAUX ET ATELIERS

Nouvelles Diverses... Les feux de prairie dans l'ouest des Etats-Unis

LE CANADA

Les feux de prairie dans l'ouest des Etats-Unis... Dans le sud du Dakota, notamment

LE CANADA

Les feux de prairie dans l'ouest des Etats-Unis... C'est par centaines que se comptent les familles qui ont perdu tout ce qu'elles possédaient

LE CANADA

Les feux de prairie dans l'ouest des Etats-Unis... De petites villes et des villages entiers, extra autres Olin, Oliver, Mukavana, L. Sterville et Mount Vernon

LE CANADA

Les feux de prairie dans l'ouest des Etats-Unis... Certes, on ne saurait trop s'apitoyer sur ces calamités épouvantables

LE CANADA

Les feux de prairie dans l'ouest des Etats-Unis... Deux nègres, Jim Turney et Mark Francis, condamnés à mort pour avoir assassiné un nommé L. Warren

LE CANADA

Les feux de prairie dans l'ouest des Etats-Unis... Double exécution... Deux nègres, Jim Turney et Mark Francis, condamnés à mort pour avoir assassiné un nommé L. Warren

LE CANADA

Les feux de prairie dans l'ouest des Etats-Unis... Une exécution qui a été marquée par d'horribles détails a eu lieu à Chatham (Virginie)

LE CANADA

Les feux de prairie dans l'ouest des Etats-Unis... Une exécution qui a été marquée par d'horribles détails a eu lieu à Chatham (Virginie)

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B., Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.

BELCOURT & MACCRACKEN

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc., ONTARIO ET QUEBEC

O'GARA & REMON

Avocats, Solliciteurs, Notaires, Etc., 34 Rue Elgin, Ottawa

WALKER, McLEAN & BLANCHET

Avocats, Solliciteurs, Agents Parliculiers, Notaires, Etc., 34 Rue Elgin, Ottawa

GEO. McLAURIN, LL.B.

Avocat, Etc., Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER

Avocat, Solliciteur, Etc., 19 rue Elgin, Ottawa

TAYLOR McVEITY

Avocat, Solliciteur, Etc., 19 rue Elgin, Ottawa

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

Avocats, Solliciteurs, Agents pour la Cour Suprême et le Parlement

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Etc., 25 rue Sparks, Ottawa

Bradley & Snow

Avocats, Solliciteurs, Notaires, Etc., 25 rue Sparks, Ottawa

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc., 25 rue Sparks, Ottawa

DENTISTERIE

ELEGANTS ATELIERS DE DENTISTE A HULL, 25 rue Sparks, Ottawa

D. GARDNER & Cie

66 ET 68 RUE SPARKS. VENTE SPECIALE DE COTONS

Nous avons l'intention de vendre les COTONS à sacrifice durant ce mois pour le bénéfice de nos clients

COTONS JAUNES, COTONS BLANCS, COTONS JAUNES à draps unis, COTONS BLANCS à draps unis

Achetez vos cotons pendant qu'ils sont à bon marché, 3,000 pièces de belles indiennes

D. GARDNER & CIE.

LE PACIFIQUE CANADIEN, TABLE Horaire

4.30 A.M., 7.00 A.M., 11.30 A.M., 11.00 P.M., 3.30 P.M., 12.01 Midnit

6.00 A.M., 1.45 P.M., 12.01 MINUIT, 12.01 MINUIT

Bureau de Poste d'Ottawa

Arrivée et départ des malles

Table with columns: MALLS, Permutare, Arrivée. Lists destinations like Toronto, Montreal, etc.

GRANDE VENTE DE HARDWARE

Pendant ce Mois, Habillements complets tout laine pour \$1.50

VINAIGRES

VINAIGRIERIE DE KINGSTON, A. HAAZ & CIE

Speculation

Geo. A. Romer, BANQUIER & COURTIER

LOTTERIE NATIONALE

CLASSE D., LE 22EME TIRAGE MENSUEL

MERcredi, 17 AVRIL 1889, VALE R TOTALES DES LOTS \$50,000.00

NOUVELLE DES LOTS, 1 immeuble de \$5,000.00

T. J. SEATON, Horloger et Bijoutier

W. O. McKAY, Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares

L'HOTEL RICHELIEU, Résidence privée de S. E. LEBREVE

W. J. ELLARD, Fabricant de charnons et serrures

CHEMIN DE FER

"CANADA ATLANTIC" LA VOIE LA PLUS COURTE

Montreal et Ottawa, OTTAWA A BOSTON ET NEW YORK

Les convois partent de la gare de rue Elgin comme suit

8.00 A.M. TRAIN EXPRESS se recourant avec l'Express du Grand Tronc

4.50 P.M. TRAIN RAPIDE avec salle à manger

Les convois arrivent à 12.30 p.m. et 8.10 p.m.

EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK VIA ROUSE'S POINT

1.20 P.M. Quittera Ottawa gare de la rue Elgin

Les billets, les lits et tous autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de billets

PERCY B. TODD, Agent général des Passagers

NETTOYAGE des TAPIS

A LA VAPEUR, Les tapis sont nettoyés et les plumes réparées

JOS LANDREVILLE, 401 Rue Sparks

G. PHILBERT

IMPORTATEUR DE TAPISSERIES AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAISES

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

GRANDE OUVERTURE, MAGNIFIQUE MAGASIN

ALFRED LEMIEUX, Résidence privée: 268, rue de l'Église

Jos. FORTIER, EPICERIES EN GENERAL

98--RUE RIDEAU--98, Bijouteries en gros et en détail chez A. & A. McMILLAN

CONDITIONS DU JOURNAL

L'abonnement est payable d'avance. Edition hebdomadaire (par an) \$4.00. Edition quotidienne (par an) \$12.00. Les annonces sont en relief aux tarifs suivants: Par ligne lre insertion 0 10. Chaque insertion subséquente 0 06. Trois insertions par semaine 0 06. Deux 0 07. Une 0 08.

MARDI 9 AVRIL 1889

La chambre des communes a adopté, hier, le bill sur le Pacifique à la suite de l'assurance donnée par Sir John A. Macdonald que la question de l'annexion de l'Alaska n'était point en discussion. Le projet de loi a été adopté à la majorité de 158 voix contre 108. Le gouverneur général, Sir John A. Macdonald, a été élu à la présidence de la chambre.

M. Charlton ayant demandé, hier, si le gouvernement avait l'intention d'incorporer la société des orangistes pendant la présente session, Sir John a répondu que non, et qu'à l'avenir c'était une question laissée à l'initiative des députés. Il parait maintenant établi que malgré le désir du plus grand nombre des députés, la session parlementaire ne pourra pas être close par l'Angleterre.

En même temps il rappelle que cette question ne peut pas être réglée au moyen de paroles vagues et amples. Il réprovoque l'introduction dans la politique de la bigoterie et des luttes religieuses. Il proclame que nous ignorons ce que le véritable orangiste n'est pas seulement un chrétien et un sujet loyal, mais qu'il doit être aussi un homme vaillant et un défenseur de la liberté. Il voudrait que la question fut étudiée entre protestants et catholiques, entre Canadiens et Anglo-saxons, dans un esprit d'accord commun et si cet accord ne doit pas se réaliser immédiatement, il demande au moins à espérer que les progrès de l'éducation publique amèneront bientôt les catholiques à envisager cette question du même œil que les protestants, et à renoncer d'eux-mêmes à ce qu'on est convenu d'appeler la législation stricte de la province de Québec.

Poursuivant le cours de ses saines antithèses, l'Orange Sentinel se félicite de ce que les orangistes ont pris dans l'agitation anti-jésuite, que non part considérable; mais en même temps il regrette qu'ils se soient manifestés en leur qualité d'orangistes, au lieu de se manifester simplement en leur qualité de protestants. Il couvre d'éloges les treize braves qui ont voté pour la cause du bon droit; il leur manifeste toute l'admiration qu'il ressent de leur conduite, mais en même temps il ne peut pas qu'on accuse d'avoir obéi à des motifs de partisanerie politique ceux qui ont voté dans le sens contraire. Il n'admet point que des hommes comme l'hon. M. Mackenzie, par exemple, aient voté, en cette circonstance, à des mobiles intéressés, et il se refuse non moins énergiquement à condamner ceux des conservateurs qui ont voté avec Sir John A. Macdonald. Il estime que si ces derniers ont agi ainsi, c'est qu'ils ont obéi à leur conscience, et qu'ils ont cru, de bonne foi, que les prérogatives des provinces devaient être respectées; et il affirme solennellement que ceux des orangistes qui se sont prononcés contre le désaveu, "n'ont pas manqué à leur devoir, et n'ont transgressé par là aucun des dogmes fondamentaux de l'orangisme".

Le document que nous analysons avait, au premier abord, avoir été conçu dans le but d'annoncer *urbis et orbis*, que la question jésuite n'était pas close, et que l'affaire allait être portée maintenant devant les tribunaux. Il ne semble pas révoquer en doute que le conseil privé d'Angleterre ne doive donner gain de cause aux protestataires; cependant, à la lire de plus près, il est manifeste qu'il a été publié dans le but de préparer les esprits à accepter, avec résignation, la solution que le conseil privé, s'il en est saisi, rendra infailliblement en faveur du bill. Le *Mail* et ses congénères ont déclaré, qu'en pareil cas, il ne res-

UN MANIFESTE ORANGISTE

L'Orange Sentinel, de la semaine dernière, a publié un long article qui revêt toutes les apparences d'un mandement et qui n'est autre, en fait, que le manifeste adressé à leurs ouailles par les chefs de l'orangisme, pour leur indiquer la conduite à tenir à l'égard de l'agitation anti-jésuite.

Le premier abord, il nous a semblé que nous pouvions ne pas nous occuper d'un document qui ne nous concernait point, puisqu'il n'est, à tout prendre, qu'une instruction ecclésiastique-politique à l'usage des adeptes de l'orangisme. Cependant, ce document revêt un singulier mélange de bon vouloir et de fanatisme, de modération sincère et de concession à des idées qui sont la négation du principe sur lequel repose la confédération, qu'il nous a paru intéressant d'en relever les contradictions.

S'il s'agissait, purement et simplement, d'attaques florissantes contre le catholicisme, comme celles du *Mail*, nous passerions outre, sans en parler davantage. Mais l'attitude de l'Orange Sentinel dénote à la fois un désir en apparence si sincère d'épargner au Canada le fléau des querelles de religion et de race, et une si fausse entente des moyens qui permettent d'en relever le mérite d'être discuté.

L'Orange Sentinel commence par poser à l'état de thèse, que le bill des Jésuites devait être désavoué. Il ajoute que le vote de la chambre ne peut pas être considéré comme une solution finale, et il annonce que la question devra être poursuivie par la voie judiciaire, et poussée jusqu'au conseil privé d'Angleterre. En même temps il rappelle que cette question ne peut pas être réglée au moyen de paroles vagues et amples. Il réprovoque l'introduction dans la politique de la bigoterie et des luttes religieuses. Il proclame que nous ignorons ce que le véritable orangiste n'est pas seulement un chrétien et un sujet loyal, mais qu'il doit être aussi un homme vaillant et un défenseur de la liberté. Il voudrait que la question fut étudiée entre protestants et catholiques, entre Canadiens et Anglo-saxons, dans un esprit d'accord commun et si cet accord ne doit pas se réaliser immédiatement, il demande au moins à espérer que les progrès de l'éducation publique amèneront bientôt les catholiques à envisager cette question du même œil que les protestants, et à renoncer d'eux-mêmes à ce qu'on est convenu d'appeler la législation stricte de la province de Québec.

Poursuivant le cours de ses saines antithèses, l'Orange Sentinel se félicite de ce que les orangistes ont pris dans l'agitation anti-jésuite, que non part considérable; mais en même temps il regrette qu'ils se soient manifestés en leur qualité d'orangistes, au lieu de se manifester simplement en leur qualité de protestants. Il couvre d'éloges les treize braves qui ont voté pour la cause du bon droit; il leur manifeste toute l'admiration qu'il ressent de leur conduite, mais en même temps il ne peut pas qu'on accuse d'avoir obéi à des motifs de partisanerie politique ceux qui ont voté dans le sens contraire. Il n'admet point que des hommes comme l'hon. M. Mackenzie, par exemple, aient voté, en cette circonstance, à des mobiles intéressés, et il se refuse non moins énergiquement à condamner ceux des conservateurs qui ont voté avec Sir John A. Macdonald. Il estime que si ces derniers ont agi ainsi, c'est qu'ils ont obéi à leur conscience, et qu'ils ont cru, de bonne foi, que les prérogatives des provinces devaient être respectées; et il affirme solennellement que ceux des orangistes qui se sont prononcés contre le désaveu, "n'ont pas manqué à leur devoir, et n'ont transgressé par là aucun des dogmes fondamentaux de l'orangisme".

Le document que nous analysons avait, au premier abord, avoir été conçu dans le but d'annoncer *urbis et orbis*, que la question jésuite n'était pas close, et que l'affaire allait être portée maintenant devant les tribunaux. Il ne semble pas révoquer en doute que le conseil privé d'Angleterre ne doive donner gain de cause aux protestataires; cependant, à la lire de plus près, il est manifeste qu'il a été publié dans le but de préparer les esprits à accepter, avec résignation, la solution que le conseil privé, s'il en est saisi, rendra infailliblement en faveur du bill. Le *Mail* et ses congénères ont déclaré, qu'en pareil cas, il ne res-

semblerait d'autres résolutions que de réclamer la révision de la constitution, et de mettre, s'il le fallait, "la Confédération en morceaux". L'Orange Sentinel s'élève avec véhémence contre cette campagne qui n'est autre que le crime de lèse-patriotisme. Il prémunit les membres de l'ordre contre les graves conséquences que pourraient entraîner une action violente ou une imprudence de conduite; et en définitive il les avertit, après leur avoir donné beaucoup de bonnes paroles, qu'il faut commencer par attendre patiemment la décision des tribunaux, et qu'il faudra ensuite s'y soumettre et se tenir tranquilles. "Nous espérons, dit-il, que le bill sera déclaré inconstitutionnel et finalement désavoué par le conseil privé en Angleterre. Nous espérons aussi que le jour n'est pas éloigné où la voix et l'opinion des catholiques et des protestants, s'uniront pour demander à grands cris la suppression de l'ordre des Jésuites, la complète séparation de l'Église et de l'Etat, et l'égalité devant la loi pour toutes les races en Canada; mais nous ne croyons pas que l'on puisse arriver à ce résultat par la formation d'un troisième parti *shibboleth*, ou en précipitant une lutte de races et de religions dans notre société mixte. Nous croyons donc que c'est le devoir de la Sentinel, comme représentant l'opinion orangiste en Canada, de pratiquer la modération, et de montrer que l'orangisme, tout en étant fermement protestant et vraiment loyal et patriotique, n'est ni bigot ni intolérant."

Nous ne pouvons que féliciter l'Orange Sentinel de cette conclusion pacifique. Les chefs de l'orangisme essaient de se tirer, comme ils peuvent, d'une situation fort embarrassante, puisque les membres de l'ordre ont été, quoiqu'ils en disent, profondément divisés, et que sur seize orangistes faisant partie de la chambre, cinq seulement ont voté en faveur du désaveu. C'est pour M. Clarke Wallace et les autres dignitaires de l'ordre, une affaire de tactique intérieure dans laquelle nous aurions mauvaise grâce à nous immiscer. Mais ce que nous ne pouvons pas nous décider à comprendre, c'est que pour en arriver là, les inspirateurs de l'Orange Sentinel aient commencé par poser en thèse absolue la condamnation du bill des Jésuites.

Nous concevons très bien ce que veulent nous dire les gens du *Mail*, quand ils nous déclarent, en termes plus ou moins vagues, que les Canadiens-français sont de trop sur le sol canadien, et que le Canada doit être exclusivement une terre anglo-saxonne et protestante. Mais, par contre, nous ne concevons pas du tout comment l'Orange Sentinel entend s'y prendre pour accomplir les principes de tolérance qu'il proclame et le désaveu du bill des Jésuites érigé à l'état de cas de conscience, son refus de faire appel aux passions religieuses ou aux luttes de races, et en même temps sa prétention d'empêcher la province de Québec de régler, comme elle l'entend, une question purement provinciale.

Quant bien même nous ne serions pas pleinement édifiés sur l'origine et le caractère véritables du mouvement anti-jésuite, de bon sens, à qui l'Orange Sentinel fera-t-il croire que ce mouvement n'a pas été, essentiellement et avant tout, un mouvement anti-catholique? S'il est vrai que le bill de M. Mercer n'est d'autre loi que d'avoir été mal rédigé, et d'avoir été malheureusement nommé le Pape en vedette; s'il ne s'agissait que de plus ou moins d'opportunité d'accorder aux Jésuites, à titre d'indemnité une misérable somme de \$160,000, pourquoi donc les orangistes s'en seraient-ils mêlés? En quoi serait-ce une question digne d'intéresser le protestantisme tout entier, et pourquoi faudrait-il que les habitants d'Ontario, qui n'auront rien à payer, se croient obligés d'aller jusqu'à un conseil privé d'Angleterre?

Parlons franchement. Si l'agitation anti-jésuite n'avait pas été le prétexte d'une levée de boucliers contre le catholicisme, cette agitation n'aurait ni explication ni raison d'être. Dès lors, et quelles que puissent être les bonnes intentions de l'Orange Sentinel, comment peut-il inviter sérieusement les catholiques et les protestants, les Canadiens-français et les Anglo-saxons, à examiner cette question dans un esprit d'accord commun? Les orangistes font profession d'être bons chrétiens, et nous ne mettons pas en doute la sincérité de leur ferveur religieuse; mais comment ne s'aperçoivent-ils pas que, lorsqu'ils

reclament la révision de la constitution, et de mettre, s'il le fallait, "la Confédération en morceaux". L'Orange Sentinel s'élève avec véhémence contre cette campagne qui n'est autre que le crime de lèse-patriotisme. Il prémunit les membres de l'ordre contre les graves conséquences que pourraient entraîner une action violente ou une imprudence de conduite; et en définitive il les avertit, après leur avoir donné beaucoup de bonnes paroles, qu'il faut commencer par attendre patiemment la décision des tribunaux, et qu'il faudra ensuite s'y soumettre et se tenir tranquilles. "Nous espérons, dit-il, que le bill sera déclaré inconstitutionnel et finalement désavoué par le conseil privé en Angleterre. Nous espérons aussi que le jour n'est pas éloigné où la voix et l'opinion des catholiques et des protestants, s'uniront pour demander à grands cris la suppression de l'ordre des Jésuites, la complète séparation de l'Église et de l'Etat, et l'égalité devant la loi pour toutes les races en Canada; mais nous ne croyons pas que l'on puisse arriver à ce résultat par la formation d'un troisième parti *shibboleth*, ou en précipitant une lutte de races et de religions dans notre société mixte. Nous croyons donc que c'est le devoir de la Sentinel, comme représentant l'opinion orangiste en Canada, de pratiquer la modération, et de montrer que l'orangisme, tout en étant fermement protestant et vraiment loyal et patriotique, n'est ni bigot ni intolérant."

Nous concevons très bien ce que veulent nous dire les gens du *Mail*, quand ils nous déclarent, en termes plus ou moins vagues, que les Canadiens-français sont de trop sur le sol canadien, et que le Canada doit être exclusivement une terre anglo-saxonne et protestante. Mais, par contre, nous ne concevons pas du tout comment l'Orange Sentinel entend s'y prendre pour accomplir les principes de tolérance qu'il proclame et le désaveu du bill des Jésuites érigé à l'état de cas de conscience, son refus de faire appel aux passions religieuses ou aux luttes de races, et en même temps sa prétention d'empêcher la province de Québec de régler, comme elle l'entend, une question purement provinciale.

Quant bien même nous ne serions pas pleinement édifiés sur l'origine et le caractère véritables du mouvement anti-jésuite, de bon sens, à qui l'Orange Sentinel fera-t-il croire que ce mouvement n'a pas été, essentiellement et avant tout, un mouvement anti-catholique? S'il est vrai que le bill de M. Mercer n'est d'autre loi que d'avoir été mal rédigé, et d'avoir été malheureusement nommé le Pape en vedette; s'il ne s'agissait que de plus ou moins d'opportunité d'accorder aux Jésuites, à titre d'indemnité une misérable somme de \$160,000, pourquoi donc les orangistes s'en seraient-ils mêlés? En quoi serait-ce une question digne d'intéresser le protestantisme tout entier, et pourquoi faudrait-il que les habitants d'Ontario, qui n'auront rien à payer, se croient obligés d'aller jusqu'à un conseil privé d'Angleterre?

Parlons franchement. Si l'agitation anti-jésuite n'avait pas été le prétexte d'une levée de boucliers contre le catholicisme, cette agitation n'aurait ni explication ni raison d'être. Dès lors, et quelles que puissent être les bonnes intentions de l'Orange Sentinel, comment peut-il inviter sérieusement les catholiques et les protestants, les Canadiens-français et les Anglo-saxons, à examiner cette question dans un esprit d'accord commun? Les orangistes font profession d'être bons chrétiens, et nous ne mettons pas en doute la sincérité de leur ferveur religieuse; mais comment ne s'aperçoivent-ils pas que, lorsqu'ils

reclament la révision de la constitution, et de mettre, s'il le fallait, "la Confédération en morceaux". L'Orange Sentinel s'élève avec véhémence contre cette campagne qui n'est autre que le crime de lèse-patriotisme. Il prémunit les membres de l'ordre contre les graves conséquences que pourraient entraîner une action violente ou une imprudence de conduite; et en définitive il les avertit, après leur avoir donné beaucoup de bonnes paroles, qu'il faut commencer par attendre patiemment la décision des tribunaux, et qu'il faudra ensuite s'y soumettre et se tenir tranquilles. "Nous espérons, dit-il, que le bill sera déclaré inconstitutionnel et finalement désavoué par le conseil privé en Angleterre. Nous espérons aussi que le jour n'est pas éloigné où la voix et l'opinion des catholiques et des protestants, s'uniront pour demander à grands cris la suppression de l'ordre des Jésuites, la complète séparation de l'Église et de l'Etat, et l'égalité devant la loi pour toutes les races en Canada; mais nous ne croyons pas que l'on puisse arriver à ce résultat par la formation d'un troisième parti *shibboleth*, ou en précipitant une lutte de races et de religions dans notre société mixte. Nous croyons donc que c'est le devoir de la Sentinel, comme représentant l'opinion orangiste en Canada, de pratiquer la modération, et de montrer que l'orangisme, tout en étant fermement protestant et vraiment loyal et patriotique, n'est ni bigot ni intolérant."

Nous concevons très bien ce que veulent nous dire les gens du *Mail*, quand ils nous déclarent, en termes plus ou moins vagues, que les Canadiens-français sont de trop sur le sol canadien, et que le Canada doit être exclusivement une terre anglo-saxonne et protestante. Mais, par contre, nous ne concevons pas du tout comment l'Orange Sentinel entend s'y prendre pour accomplir les principes de tolérance qu'il proclame et le désaveu du bill des Jésuites érigé à l'état de cas de conscience, son refus de faire appel aux passions religieuses ou aux luttes de races, et en même temps sa prétention d'empêcher la province de Québec de régler, comme elle l'entend, une question purement provinciale.

Quant bien même nous ne serions pas pleinement édifiés sur l'origine et le caractère véritables du mouvement anti-jésuite, de bon sens, à qui l'Orange Sentinel fera-t-il croire que ce mouvement n'a pas été, essentiellement et avant tout, un mouvement anti-catholique? S'il est vrai que le bill de M. Mercer n'est d'autre loi que d'avoir été mal rédigé, et d'avoir été malheureusement nommé le Pape en vedette; s'il ne s'agissait que de plus ou moins d'opportunité d'accorder aux Jésuites, à titre d'indemnité une misérable somme de \$160,000, pourquoi donc les orangistes s'en seraient-ils mêlés? En quoi serait-ce une question digne d'intéresser le protestantisme tout entier, et pourquoi faudrait-il que les habitants d'Ontario, qui n'auront rien à payer, se croient obligés d'aller jusqu'à un conseil privé d'Angleterre?

Parlons franchement. Si l'agitation anti-jésuite n'avait pas été le prétexte d'une levée de boucliers contre le catholicisme, cette agitation n'aurait ni explication ni raison d'être. Dès lors, et quelles que puissent être les bonnes intentions de l'Orange Sentinel, comment peut-il inviter sérieusement les catholiques et les protestants, les Canadiens-français et les Anglo-saxons, à examiner cette question dans un esprit d'accord commun? Les orangistes font profession d'être bons chrétiens, et nous ne mettons pas en doute la sincérité de leur ferveur religieuse; mais comment ne s'aperçoivent-ils pas que, lorsqu'ils

reclament la révision de la constitution, et de mettre, s'il le fallait, "la Confédération en morceaux". L'Orange Sentinel s'élève avec véhémence contre cette campagne qui n'est autre que le crime de lèse-patriotisme. Il prémunit les membres de l'ordre contre les graves conséquences que pourraient entraîner une action violente ou une imprudence de conduite; et en définitive il les avertit, après leur avoir donné beaucoup de bonnes paroles, qu'il faut commencer par attendre patiemment la décision des tribunaux, et qu'il faudra ensuite s'y soumettre et se tenir tranquilles. "Nous espérons, dit-il, que le bill sera déclaré inconstitutionnel et finalement désavoué par le conseil privé en Angleterre. Nous espérons aussi que le jour n'est pas éloigné où la voix et l'opinion des catholiques et des protestants, s'uniront pour demander à grands cris la suppression de l'ordre des Jésuites, la complète séparation de l'Église et de l'Etat, et l'égalité devant la loi pour toutes les races en Canada; mais nous ne croyons pas que l'on puisse arriver à ce résultat par la formation d'un troisième parti *shibboleth*, ou en précipitant une lutte de races et de religions dans notre société mixte. Nous croyons donc que c'est le devoir de la Sentinel, comme représentant l'opinion orangiste en Canada, de pratiquer la modération, et de montrer que l'orangisme, tout en étant fermement protestant et vraiment loyal et patriotique, n'est ni bigot ni intolérant."

reclament la révision de la constitution, et de mettre, s'il le fallait, "la Confédération en morceaux". L'Orange Sentinel s'élève avec véhémence contre cette campagne qui n'est autre que le crime de lèse-patriotisme. Il prémunit les membres de l'ordre contre les graves conséquences que pourraient entraîner une action violente ou une imprudence de conduite; et en définitive il les avertit, après leur avoir donné beaucoup de bonnes paroles, qu'il faut commencer par attendre patiemment la décision des tribunaux, et qu'il faudra ensuite s'y soumettre et se tenir tranquilles. "Nous espérons, dit-il, que le bill sera déclaré inconstitutionnel et finalement désavoué par le conseil privé en Angleterre. Nous espérons aussi que le jour n'est pas éloigné où la voix et l'opinion des catholiques et des protestants, s'uniront pour demander à grands cris la suppression de l'ordre des Jésuites, la complète séparation de l'Église et de l'Etat, et l'égalité devant la loi pour toutes les races en Canada; mais nous ne croyons pas que l'on puisse arriver à ce résultat par la formation d'un troisième parti *shibboleth*, ou en précipitant une lutte de races et de religions dans notre société mixte. Nous croyons donc que c'est le devoir de la Sentinel, comme représentant l'opinion orangiste en Canada, de pratiquer la modération, et de montrer que l'orangisme, tout en étant fermement protestant et vraiment loyal et patriotique, n'est ni bigot ni intolérant."

Nous concevons très bien ce que veulent nous dire les gens du *Mail*, quand ils nous déclarent, en termes plus ou moins vagues, que les Canadiens-français sont de trop sur le sol canadien, et que le Canada doit être exclusivement une terre anglo-saxonne et protestante. Mais, par contre, nous ne concevons pas du tout comment l'Orange Sentinel entend s'y prendre pour accomplir les principes de tolérance qu'il proclame et le désaveu du bill des Jésuites érigé à l'état de cas de conscience, son refus de faire appel aux passions religieuses ou aux luttes de races, et en même temps sa prétention d'empêcher la province de Québec de régler, comme elle l'entend, une question purement provinciale.

Quant bien même nous ne serions pas pleinement édifiés sur l'origine et le caractère véritables du mouvement anti-jésuite, de bon sens, à qui l'Orange Sentinel fera-t-il croire que ce mouvement n'a pas été, essentiellement et avant tout, un mouvement anti-catholique? S'il est vrai que le bill de M. Mercer n'est d'autre loi que d'avoir été mal rédigé, et d'avoir été malheureusement nommé le Pape en vedette; s'il ne s'agissait que de plus ou moins d'opportunité d'accorder aux Jésuites, à titre d'indemnité une misérable somme de \$160,000, pourquoi donc les orangistes s'en seraient-ils mêlés? En quoi serait-ce une question digne d'intéresser le protestantisme tout entier, et pourquoi faudrait-il que les habitants d'Ontario, qui n'auront rien à payer, se croient obligés d'aller jusqu'à un conseil privé d'Angleterre?

Parlons franchement. Si l'agitation anti-jésuite n'avait pas été le prétexte d'une levée de boucliers contre le catholicisme, cette agitation n'aurait ni explication ni raison d'être. Dès lors, et quelles que puissent être les bonnes intentions de l'Orange Sentinel, comment peut-il inviter sérieusement les catholiques et les protestants, les Canadiens-français et les Anglo-saxons, à examiner cette question dans un esprit d'accord commun? Les orangistes font profession d'être bons chrétiens, et nous ne mettons pas en doute la sincérité de leur ferveur religieuse; mais comment ne s'aperçoivent-ils pas que, lorsqu'ils

reclament la révision de la constitution, et de mettre, s'il le fallait, "la Confédération en morceaux". L'Orange Sentinel s'élève avec véhémence contre cette campagne qui n'est autre que le crime de lèse-patriotisme. Il prémunit les membres de l'ordre contre les graves conséquences que pourraient entraîner une action violente ou une imprudence de conduite; et en définitive il les avertit, après leur avoir donné beaucoup de bonnes paroles, qu'il faut commencer par attendre patiemment la décision des tribunaux, et qu'il faudra ensuite s'y soumettre et se tenir tranquilles. "Nous espérons, dit-il, que le bill sera déclaré inconstitutionnel et finalement désavoué par le conseil privé en Angleterre. Nous espérons aussi que le jour n'est pas éloigné où la voix et l'opinion des catholiques et des protestants, s'uniront pour demander à grands cris la suppression de l'ordre des Jésuites, la complète séparation de l'Église et de l'Etat, et l'égalité devant la loi pour toutes les races en Canada; mais nous ne croyons pas que l'on puisse arriver à ce résultat par la formation d'un troisième parti *shibboleth*, ou en précipitant une lutte de races et de religions dans notre société mixte. Nous croyons donc que c'est le devoir de la Sentinel, comme représentant l'opinion orangiste en Canada, de pratiquer la modération, et de montrer que l'orangisme, tout en étant fermement protestant et vraiment loyal et patriotique, n'est ni bigot ni intolérant."

Nous concevons très bien ce que veulent nous dire les gens du *Mail*, quand ils nous déclarent, en termes plus ou moins vagues, que les Canadiens-français sont de trop sur le sol canadien, et que le Canada doit être exclusivement une terre anglo-saxonne et protestante. Mais, par contre, nous ne concevons pas du tout comment l'Orange Sentinel entend s'y prendre pour accomplir les principes de tolérance qu'il proclame et le désaveu du bill des Jésuites érigé à l'état de cas de conscience, son refus de faire appel aux passions religieuses ou aux luttes de races, et en même temps sa prétention d'empêcher la province de Québec de régler, comme elle l'entend, une question purement provinciale.

Quant bien même nous ne serions pas pleinement édifiés sur l'origine et le caractère véritables du mouvement anti-jésuite, de bon sens, à qui l'Orange Sentinel fera-t-il croire que ce mouvement n'a pas été, essentiellement et avant tout, un mouvement anti-catholique? S'il est vrai que le bill de M. Mercer n'est d'autre loi que d'avoir été mal rédigé, et d'avoir été malheureusement nommé le Pape en vedette; s'il ne s'agissait que de plus ou moins d'opportunité d'accorder aux Jésuites, à titre d'indemnité une misérable somme de \$160,000, pourquoi donc les orangistes s'en seraient-ils mêlés? En quoi serait-ce une question digne d'intéresser le protestantisme tout entier, et pourquoi faudrait-il que les habitants d'Ontario, qui n'auront rien à payer, se croient obligés d'aller jusqu'à un conseil privé d'Angleterre?

Parlons franchement. Si l'agitation anti-jésuite n'avait pas été le prétexte d'une levée de boucliers contre le catholicisme, cette agitation n'aurait ni explication ni raison d'être. Dès lors, et quelles que puissent être les bonnes intentions de l'Orange Sentinel, comment peut-il inviter sérieusement les catholiques et les protestants, les Canadiens-français et les Anglo-saxons, à examiner cette question dans un esprit d'accord commun? Les orangistes font profession d'être bons chrétiens, et nous ne mettons pas en doute la sincérité de leur ferveur religieuse; mais comment ne s'aperçoivent-ils pas que, lorsqu'ils

reclament la révision de la constitution, et de mettre, s'il le fallait, "la Confédération en morceaux". L'Orange Sentinel s'élève avec véhémence contre cette campagne qui n'est autre que le crime de lèse-patriotisme. Il prémunit les membres de l'ordre contre les graves conséquences que pourraient entraîner une action violente ou une imprudence de conduite; et en définitive il les avertit, après leur avoir donné beaucoup de bonnes paroles, qu'il faut commencer par attendre patiemment la décision des tribunaux, et qu'il faudra ensuite s'y soumettre et se tenir tranquilles. "Nous espérons, dit-il, que le bill sera déclaré inconstitutionnel et finalement désavoué par le conseil privé en Angleterre. Nous espérons aussi que le jour n'est pas éloigné où la voix et l'opinion des catholiques et des protestants, s'uniront pour demander à grands cris la suppression de l'ordre des Jésuites, la complète séparation de l'Église et de l'Etat, et l'égalité devant la loi pour toutes les races en Canada; mais nous ne croyons pas que l'on puisse arriver à ce résultat par la formation d'un troisième parti *shibboleth*, ou en précipitant une lutte de races et de religions dans notre société mixte. Nous croyons donc que c'est le devoir de la Sentinel, comme représentant l'opinion orangiste en Canada, de pratiquer la modération, et de montrer que l'orangisme, tout en étant fermement protestant et vraiment loyal et patriotique, n'est ni bigot ni intolérant."

Nous concevons très bien ce que veulent nous dire les gens du *Mail*, quand ils nous déclarent, en termes plus ou moins vagues, que les Canadiens-français sont de trop sur le sol canadien, et que le Canada doit être exclusivement une terre anglo-saxonne et protestante. Mais, par contre, nous ne concevons pas du tout comment l'Orange Sentinel entend s'y prendre pour accomplir les principes de tolérance qu'il proclame et le désaveu du bill des Jésuites érigé à l'état de cas de conscience, son refus de faire appel aux passions religieuses ou aux luttes de races, et en même temps sa prétention d'empêcher la province de Québec de régler, comme elle l'entend, une question purement provinciale.

Quant bien même nous ne serions pas pleinement édifiés sur l'origine et le caractère véritables du mouvement anti-jésuite, de bon sens, à qui l'Orange Sentinel fera-t-il croire que ce mouvement n'a pas été, essentiellement et avant tout, un mouvement anti-catholique? S'il est vrai que le bill de M. Mercer n'est d'autre loi que d'avoir été mal rédigé, et d'avoir été malheureusement nommé le Pape en vedette; s'il ne s'agissait que de plus ou moins d'opportunité d'accorder aux Jésuites, à titre d'indemnité une misérable somme de \$160,000, pourquoi donc les orangistes s'en seraient-ils mêlés? En quoi serait-ce une question digne d'intéresser le protestantisme tout entier, et pourquoi faudrait-il que les habitants d'Ontario, qui n'auront rien à payer, se croient obligés d'aller jusqu'à un conseil privé d'Angleterre?

Parlons franchement. Si l'agitation anti-jésuite n'avait pas été le prétexte d'une levée de boucliers contre le catholicisme, cette agitation n'aurait ni explication ni raison d'être. Dès lors, et quelles que puissent être les bonnes intentions de l'Orange Sentinel, comment peut-il inviter sérieusement les catholiques et les protestants, les Canadiens-français et les Anglo-saxons, à examiner cette question dans un esprit d'accord commun? Les orangistes font profession d'être bons chrétiens, et nous ne mettons pas en doute la sincérité de leur ferveur religieuse; mais comment ne s'aperçoivent-ils pas que, lorsqu'ils

CHEAPSIDE Veuille, s'il vous plait, venir profiter de notre vente à bon marché de Nouveaux Dolmans Nouveaux Pardessus Nouveaux Gilets Nouveaux Jersey Cette Semaine GANTS DE KID La plupart des marchands prennent un profit assez élevé sur les gants de Kid que sur les autres marchandises.

DUPUIS & NOLIN FAITES FAIRE VOS PHOTOGRAPHIES - EN - COSTUMES - D'HIVER Scènes appropriées. Tout de première classe. AU STUDIO DE PITTAWAY & JARVIS 117 RUE SPARKS

Pritchard & Andrews Réparez vos balances. Inspecteur des poids. 175 RUE SPARKS

REMEDE DE PINUS Pour les Hémorroïdes, Morceaux, Onguent. EN VENTE CHEZ LES PHARMACIENS

Pinus Medical Co. Ottawa, Ontario. COMPAGNIE D'ASSURANCE "CITIZENS" FONDÉE EN 1864

E. A. LEPROHON ARCHITECTE BUREAU: VICTORIA CHAMBERS 2ème étage, chambre No 9. Résidence, 204 rue Daly, Ottawa.

Hotel - Rienneau 64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL. Cet hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie de plats fins de la maison, préparés par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure. On trouvera, en outre, à cet établissement, de premières classes, vignes, et liqueurs célèbres de choix.

Tapis Bruxelles Tapis Bruxelles Tapis Bruxelles Tapis Tapissierie Tapis Tapissierie Tapis Tapissierie PRELARTS PRELARTS PRELARTS PIGEON PIGEON Enseigne de la RUE RIO STROUD Vendent le choix pour le nime de livre, soit du Japon ou du Réception de M. Sa G. Agr. Mr. Du soir à Ottawa, de six mois en Europe, de délégués des diff. de la ville, et qui sont partis, ce matin, contre Sa Grâce M. venir avec l'Élé par qui arrivera à un 06 heures et demie grandiose attend M. Ottawa. Nous avons le programme. Dans la C. Fêtes m. Une réunion de priées à un lieu ce M. F. X. Lahais, Masham, a déposé... Il y aura ce soir à la soirée de réunion de nos Urbains. Il y actuellement que acheteurs de c. rans, mais ils se l'offre n'est pas const... C'est le Révérend de l'église St Jean B. ché la retraite des Basillie. Il faut, sermon très éloquent. On annonce que grand maître des travail, donnera une Ottawa lundi procha. Il a mony. Faute d'espace r obligés à remettre à compte rendu de la s du conseil de ville soit. L'officier rapporteur tion sur le rappel de public hier son rappo donne 73 voix de m. rappel de l'acte. Les loges orangistes décidé d'envoyer de légations à la grande orangistes et protesta rants à Bells Corners. Le comité exécutif gnie d'exposition du a décidé de tenir une

